



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 août 2018
Français
Original : anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1718 \(2006\)](#)

Note verbale datée du 24 août 2018, adressée au Président du Comité par la Mission permanente du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1718 \(2006\)](#) et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le rapport de la République socialiste du Viet Nam sur les mesures prises pour appliquer la résolution [2397 \(2017\)](#) du Conseil (voir annexe).



**Annexe à la note verbale datée du 24 août 2018 adressée
au Président du Comité par la Mission permanente du Viet Nam
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport du Viet Nam sur l'application de la résolution 2397 (2017)
du Conseil de sécurité**

En application du paragraphe 17 de la résolution 2397 (2017) du Conseil de sécurité, le Viet Nam soumet son rapport sur les mesures qu'il a adoptées pour mettre en œuvre la résolution.

1. Aperçu général

Le Viet Nam a toujours été en faveur du désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires. Il s'est toujours pleinement acquitté des obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et a présenté différents rapports sur la question (S/AC.49/2007/9, S/AC.49/2009/31, S/AC.49/2013/20, S/AC.49/2016/36, S/AC.49/2017/58 et S/AC.49/2018/31).

La résolution 2397 (2017) a tout de suite été traduite en vietnamien et portée à l'attention de l'ensemble des ministères, organismes et autorités locales concernés aux fins de sa pleine application. Le Ministère des affaires étrangères reste la principale entité chargée de coordonner l'application de la résolution, avec l'aide d'un mécanisme interinstitutions, qui facilite la communication. Les ministères, organismes et autorités locales concernés ont communiqué la teneur de la résolution aux organes subsidiaires, aux entités et aux personnes intéressés, notamment aux entreprises qui sont en activité sur le territoire vietnamien ou relevant de la juridiction vietnamienne, et ont procédé à des évaluations afin de vérifier que les dispositions de la résolution étaient pleinement appliquées.

2. Mesures d'application

En complément des informations fournies dans les rapports précédents relatifs à l'application des résolutions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée, le Viet Nam rend compte ci-après de nouveaux éléments ainsi que de la suite donnée aux dispositions de la résolution 2397 (2017) :

a) Gel des avoirs financiers et des ressources économiques et interdiction de voyager imposés aux personnes et entités désignées par le Conseil de sécurité [par. 3 de la résolution 2397 (2017)]

Les informations relatives aux personnes et entités dont les noms figurent dans les annexes I et II de la résolution 2397 (2017) ont été mises à jour et communiquées aux organismes nationaux compétents. À ce jour, on n'a pas découvert au Viet Nam de compte bancaire, fonds, avoir financier ou ressource économique établi ou détenu par ces personnes ou entités.

Le Vietnam a en outre inscrit les 16 personnes dont les noms figurent dans l'annexe I à la résolution 2397 (2017) et les membres de leur famille dans la catégorie des personnes interdites d'entrée sur son territoire. Il a également enjoint toutes les compagnies aériennes vietnamiennes et étrangères opérant sur son territoire d'ajouter ces individus à la liste des personnes visées par une interdiction de voyager, conformément à l'article 146 de la loi du pays relative à l'aviation civile.

b) Mesures d'ordre sectoriel [par. 4 à 8 de la résolution 2397 (2017)]

En novembre 2017, le Premier Ministre vietnamien a pris la décision de suspendre, à titre provisoire, les exportations vers la République populaire démocratique de Corée et les importations en provenance de ce pays de certains biens, conformément aux dispositions applicables des résolutions du Conseil de sécurité. Les biens interdits par la résolution 2397 (2017) ont été ajoutés à la liste des articles visés par cette suspension provisoire.

En outre, le Viet Nam examine actuellement les revenus perçus sur son territoire par des ressortissants de la République populaire démocratique de Corée et prend les mesures voulues conformément à la résolution 2397 (2017).

c) Interdiction maritime de cargos [par. 9 à 15 de la résolution 2397 (2017)]

En mars 2018, le Viet Nam a créé un mécanisme interinstitutions chargé de gérer les navires étrangers utilisés pour des activités interdites par les résolutions applicables du Conseil de sécurité ou pour le transport d'articles interdits par ces résolutions. Depuis le 23 décembre 2017, aucun navire de ce type n'a navigué dans les eaux territoriales du Viet Nam.

Le Viet Nam ne fournit par ailleurs pas de services d'assurance ou de réassurance à de tels navires, ni de services de classification.

3. Conclusion

Le Viet Nam réaffirme qu'il demeure attaché à dénucléarisation, à la paix et à la stabilité de la péninsule coréenne et au règlement des différends par des moyens pacifiques conformément au droit international. Il salue les progrès accomplis récemment, en particulier le sommet intercoréen qui s'est tenu le 27 avril 2018 et le sommet entre les États-Unis d'Amérique et la République populaire démocratique de Corée qui s'est tenu le 12 juin 2018. Il espère sincèrement que le respect des engagements pris contribuera au maintien de la paix, à la stabilité, à la coopération et au développement en Asie du Nord-Est et dans le monde entier.

Conscient des responsabilités qui sont les siennes en tant que membre de l'Organisation, le Viet Nam continuera à appliquer scrupuleusement les résolutions du Conseil de sécurité pertinentes et à coopérer étroitement avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) à cet égard. Le Viet Nam s'attachera à vérifier régulièrement que ces résolutions sont pleinement appliquées.